

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2492

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégués de services publics - Gestion et exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et conception, construction, entretien et exploitation du crématorium du complexe funéraire de Bron par la société Atrium - Exercice 2016

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Diamantidis

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

Conseil du 20 décembre 2017**Délibération n° 2017-2492**

commission principale :	proximité, environnement et agriculture
objet :	Rapport des délégataires de services publics - Gestion et exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et conception, construction, entretien et exploitation du crématorium du complexe funéraire de Bron par la société Atrium - Exercice 2016
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

La convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation du crématorium-complexe funéraire de Bron confiés à la société Atrium et conclue pour une durée de 25 ans, a été prolongée de 4 ans par avenant et se terminera donc le 31 décembre 2023.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil de la Métropole au titre de l'exercice 2016 comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activité et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2016 :

		2014	2015	2016	Variations 2016/2015	
					en %	tendance
indicateurs d'activité	nombre de crémations (Bron)	2 495	2 578	2 774	8	↗
	nombre d'inhumations	272	250	270	8	↗
	<i>dont Bron-Parilly</i>	202	180	224	24	↗
	<i>dont Rillieux la Pape</i>	70	70	46	- 34	↘
	nombre de concessions vendues	331	298	315	6	↗
	<i>dont Bron-Parilly</i>	222	198	221	12	↗
	<i>dont Rillieux la Pape</i>	109	100	94	- 6	↘

		2014	2015	2016	Variations 2016/2015	
					en %	tendance
indicateurs financiers (en K€)	produits	1 568	1 607	1 670	4	↗
	<i>dont crémations</i>	1 004	1 053	1 191	13	↗
	charges (hors IS)	1 280	1 314	1 359	3	↗
	<i>dont personnel</i>	577	646	580	- 10	↘
	<i>dont gaz</i>	87	78	75	- 4	↘
	résultat avant impôts	288	293	310	6	↗

I - L'activité et les produits de la délégation

Le chiffre d'affaires de la délégation (1 670 K€) progresse de + 4 K€, il est composé principalement des produits ci-dessous :

- les crémations représentent 71 % des produits de la délégation. Ce produit augmente de 13 %, soit + 138 K€. Depuis 2013, le crématorium était à saturation. La situation commence à s'améliorer depuis le dernier trimestre 2016 avec la mise en service d'un troisième four grande capacité,

- les ventes de caveaux, avec un produit de 216 K€, représentent 13 % des produits de la délégation, en baisse de 5 %, soit - 9 K€,

- les ventes de concessions, avec un produit de 141 K€, représentent 8 % des produits de la délégation, en baisse de 6 % soit 9 K€,

- les passages en chambres funéraires, avec un produit de 29 K€, représentent 2 % des produits de la délégation, en baisse de 59 % soit - 41 K€,

- les inhumations, avec un produit de 36 K€, représentent 2 % des produits de la délégation, en baisse de 3 % soit - 1 K€.

Les autres prestations (location de salle de thanatopraxie, crémation de pièces anatomiques, dispersion de cendres, location de salles de cérémonies, dépôt d'urnes, frais de garde représentent environ 3 % des produits (57 K€), en baisse de 18 % soit - 12 K€.

La baisse des produits des chambres funéraires s'explique par la fermeture à compter du 30 avril 2016 des 4 chambres funéraires de Bron dans le cadre du réaménagement du crématorium. Deux chambres funéraires restent à disposition du public au cimetière de Rillieux la Pape. Les professionnels des pompes funèbres avaient été informés en amont de la fermeture des chambres funéraires. Ceux-ci privilégient les funérariums.

II - Les charges et résultats de la délégation

Les charges de la délégation (1 359 K€) augmentent de 3 % soit 45 K€, entre 2015 et 2016, résultat de plusieurs hausses dont notamment :

- les dépenses de sous-traitance/entretien/maintenance représentent 49 % des dépenses, en hausse de 62 % soit 80 K€,

- les frais financiers liés aux nouveaux investissements s'établissent à 100 K€, soit 75 K€ de plus qu'en 2015.

L'évolution des produits et des charges génère une hausse du résultat avant impôt de la délégation (310 K€ en 2016 contre 293 K€ en 2015, soit + 6 %).

III - Gros entretiens et réparations

Le délégataire doit assurer le renouvellement des matériels et installations des biens du domaine délégué. A ce titre, il inscrit dans ses comptes une dotation annuelle (actualisée selon un indice). En 2016, le délégataire a dépensé 19 K€ au titre des réparations et gros entretiens (contre 106 K€ en 2015), essentiellement pour la réfection des sols des fours. La baisse de cette dépense s'explique par le remplacement des deux anciens fours, par deux nouveaux dans le cadre des travaux de mises aux normes débutés fin 2016.

IV - Conclusion

- 2016 marque encore une hausse de l'activité et donc des produits (1 670 K€, + 4 %),
- des crémations toujours à la hausse (+ 8 %),
- des charges en hausse en lien avec l'activité (1 359 K€, + 3 %).

Enfin, un résultat avant impôt en hausse (+ 6 %, 310 K€, contre 293 K€ en 2015).

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis, à la séance plénière de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL). Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2016 produit par la société Atrium au titre de la délégation de service public pour l'activité de gestion et d'exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et la conception, la construction et l'exploitation du crématorium, du complexe funéraire de Bron.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.